

22 FEV. 2023

COURRIER - ARRIVÉE

Nevers, le 8 février 2023

Direction de l'Espace Public
Service : Service de Gestion du Domaine Public
Suivi par : Eric PAGE
Réf : D23-1249
Tél : 03.86.68.43.36
E-Mail : eric.page@ville-nevers.fr

SUIVI PAR

Gestion des Risques

DIFFUSION

Objet : Création zones de surverse en rive droite

Monsieur le Président,

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), Nevers Agglomération souhaite réaliser des travaux de création de zones de surverses sur les digues concernées mais également sur des parcelles limitrophes.

Ce projet, présenté et validé en bureau communautaire en date du 18 mai 2022 et en COPIL PAPI le 2 juin 2022, nécessite l'accord des propriétaires de ces parcelles.

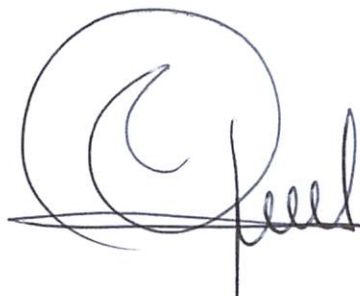
En ce qui concerne la Ville de Nevers, les parcelles concernées sont les suivantes :

- Surverse Val Ouest - parc Mendès France : BC407
- Surverse Est - parc Rosa Bonheur : AV0015, AV0017, AV0020, AV0022, AV0027, AV0028, AV0030, AV0039, AV0038, AV0053,

Je vous confirme l'accord de la ville de Nevers pour la réalisation de ces travaux et vous autorise à intervenir à partir des parcelles référencées au paragraphe ci-dessus.

Veuillez recevoir, Monsieur le président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
par délégation



Anne WOZNIAK
Déléguée à l'Environnement naturel
et à l'urbanisme

